

MUN/MS/vf

**Communications municipales pour la séance ordinaire du Conseil communal du lundi 25 juin 2012 à 20h**

---

**TABLE DES MATIERES**

<b>1. RESSOURCES HUMAINES.....</b>	<b>1</b>
<b>2. CONFERENCE DES MAITRES DU CPNV .....</b>	<b>2</b>
<b>3. VIA SALINA.....</b>	<b>2</b>
<b>4. DECHETTERIE DE LA COMBE-DE-VILLE .....</b>	<b>2</b>
<b>5. REPONSE A LA QUESTION POSEE EN SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL DU 12 MARS 2012.....</b>	<b>2</b>

---

**1. Ressources humaines**

La Municipalité a décidé d'engager avec effet au 2 août 2012, les apprentis suivants :

- dans sa séance du 2 avril 2012, Monsieur Thibaud MEIER, en qualité d'apprenti nettoyeur en bâtiment - 1<sup>ère</sup> année;
- dans sa séance du 14 mai 2012, en qualité d'apprentis 1<sup>ère</sup> année Messieurs Bekim OXHAJ pour un apprentissage d'agent d'exploitation, option voirie et Yoann ROULIER, pour une formation d'horticulteur paysagiste, option jardinage;
- dans sa séance du 4 juin 2012, Messieurs Gabriel DA COSTA, en qualité d'apprenti menuisier – 1<sup>ère</sup> année et Alberto ARAUJO QUINTEIRO, en qualité d'apprenti forestier bûcheron – 3<sup>ème</sup> année.

La Municipalité a le plaisir de vous communiquer que le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI) a mis à disposition :

- Madame Amandine VELJKOVIC, hortultrice qualifiée, à 80%, au secteur des travaux. Cette nouvelle collaboratrice a débuté son mandat le 1<sup>er</sup> mai 2012 qui se terminera le 31 octobre 2012.
- Monsieur Frédéric BALIMANN, employé de conciergerie, à 100%, au secteur des bâtiments du 25 juin au 23 novembre 2012.

Nous portons à votre connaissance que Monsieur Cedrick MPUTU BOKANGA, résident de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), effectue un stage d'orientation professionnel à la menuiserie communale du 11 au 22 juin 2012.

Nous souhaitons plein succès à la collaboratrice et aux collaborateurs cités ci-avant dans leurs nouvelles fonctions.

La Municipalité – dans sa séance du 11 juin 2012 – a pris acte de la volonté de Monsieur Bryan MERILLAT, apprenti 1<sup>ère</sup> année nettoyeur en bâtiment, de réorienter sa formation professionnelle avec effet au 31 juillet 2012. Nous lui souhaitons tous nos vœux dans ses nouvelles démarches de formation.

## **2. Conférence des maîtres du CPNV**

La Municipalité a le plaisir de vous informer que l'ensemble de la Direction du Centre professionnel du Nord vaudois et le corps enseignant des sites d'Yverdon-les-Bains, Payerne et Sainte-Croix tiendra sa conférence annuelle dans notre localité le 6 juillet 2012. Nous leur souhaitons d'agréables débats et une excellente journée dans notre localité.

## **3. Via Salina**

La Municipalité – dans sa séance du 21 mai 2012 – a préavisé favorablement à la réalisation d'un édicule et à la pose de quatre Totems sur le tracé de la Via Salina entre Vuiteboeuf et Sainte-Croix. Ces travaux seront réalisés sous la responsabilité du Service immeubles, patrimoine et logistique cantonal, en collaboration avec l'Inspecteur forestier de notre arrondissement, M. Pierre-François RAYMOND.

## **4. Déchetterie de la Combe-de-Ville**

La Municipalité – dans sa séance du 11 juin 2012 – a décidé d'interdire la collecte de la ferraille, dans les bennes prévues à cet effet, sur le site de la Combe-de-Ville. Cette décision est liée à une baisse drastique de la qualité des métaux désapprovisionnés par notre fournisseur et à la sécurité des personnes collectant la marchandise dans lesdites bennes. En effet, d'une part, la Commune se voit réduire considérablement la ristourne financière sur les matériaux et pourrait même devenir débitrice du fournisseur pour couvrir les frais de transport et d'élimination. D'autre part, il est fréquent de trouver des personnes dans les bennes de ferrailles lors d'un déversement par le Service Technique ou/et un tiers. Au vu de ce qui précède, les permis de collecte délivrés à partir du 11 juin 2012 font expressément mention de cette restriction.

## **5. Réponse à la question posée en séance ordinaire du Conseil communal du 12 mars 2012**

**Mme Geneviève ROCHAT demande dans quelle mesure la Centrale de chauffage à distance CroixCad a été utilisée et si la Commune a eu besoin de gaz ou de bois**

La Municipalité confirme que la Centrale de chauffage à distance a été mise en fonction, progressivement, au début octobre 2011. En raison de différents problèmes techniques liés au démarrage, une surconsommation de gaz a été constatée tenant compte d'une panne du moteur du tapis transportant les copeaux de bois. Les problèmes de jeunesse résolus, le fonctionnement est jugé de très bonne qualité. Toutefois, le Groupe E a confirmé qu'un bilan sera réalisé après une année complète de chauffe conformément aux pratiques de telles installations. Sur cette base, nous ne manquerons pas de vous informer lors d'un prochain Conseil.

La Municipalité